

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU 10 NOVEMBRE 2022**

DEL-2022-257

L'An deux mille vingt-deux, le dix novembre, à 10 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 3/11/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, CHASSAGNE, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, GYSELINCK, HACQUIN, MATHIAN, OBERLI, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mme DETURCHE.

M. FRANCOIS.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, MERMIER.

MM. BOUVARD, DAVIET, GILLET, JACQUES, PEUGNIEZ, SADDIER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes DARDE, GIZARD, HULIN, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, GAL, GIRARD, GRANGE, LACHAT, LOUVEAU, MALOSSE, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 25

Présents : 15

Représentés par mandat : 2

Objet : FUSION-ABSORPTION DE LA SOCIETE SER SEMINE PAR LA SOCIETE EUROVIA ALPES - AVENANT DE TRANSFERT AU MARCHÉ DE TRAVAUX ME 21334 - AMBILLY/GAILLARD - RUE DES BELOSSES - LOT N°2.

Exposé du Président,

Par délibération du Bureau syndical du SYANE du 19 mai 2022, le marché de travaux ME 21334 pour la réalisation d'aménagements de surfaces (enrobés, bordures, mobiliers) sur les communes d'AMBILLY et GAILLARD - Rue des Belosses - a été notifié à l'entreprise SER SEMINE.

Par courrier en date du 11 octobre 2022, la société EUROVIA ALPES - Agence SER SEMINE a informé le SYANE que la société SER SEMINE a été absorbée par voie de fusion-absorption au profit de la société EUROVIA ALPES (date d'effet au 1^{er} juillet 2022).

La société EUROVIA ALPES se substitue donc à la société SER SEMINE dans l'ensemble des droits et obligations découlant de son activité, y compris ceux relatifs au marché de travaux précité.

Par conséquent, il y a lieu de signer un avenant de transfert pour le marché de travaux ME 21334, afin de prendre en compte cette modification de titulaire :



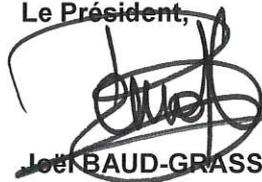
N° du marché	Objet	Nouveau titulaire
ME 21334	AMBILLY/GAILLARD Rue des Belosses - Lot n°2	EUROVIA ALPES Agence SER SEMINE

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver l'avenant proposé,
2. à autoriser le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



Syane
ENERGIES A NUMERIQUE

Jean BAUD-GRASSET.